

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 14

Artikel: Montaigne en Suisse : [suite]
Autor: Montaigne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CHANTONS !

La chanson, après un certain temps de défaveur inexplicable, reprend peu à peu le rang qui lui revient. Bravo !

On recueille avec soin les vieilles chansons — le Conteur en a publié plusieurs ces dernières semaines — il naît chaque jour de nouveaux chansonniers et leurs succès égalent leurs inspirations. La chanson est la plus sincère interprète des sentiments et des aspirations de l'humanité; très souple, elle se plie, docile, aux circonstances; elle est le miroir fidèle des fluctuations de la mentalité humaine à travers les siècles et au cours des événements.

Et si aucun chansonnier n'a encore franchi le seuil de l'Académie — ils ne s'en portent pas plus mal — la chanson, du moins, a pris pied un moment dans la docte compagnie.

Le legs Montariol.

Un brave chansonnier nommé Montariol — un bien joli nom — fit, à l'Académie française, un legs de 10,000 francs dont la rente devait servir à récompenser, sous forme d'un prix annuel, l'auteur de la meilleure chanson. L'Académie l'accepta. Et, pour cela, elle fut complimentée.

On se plaisait, par un petit effort d'imagination, à se représenter cette scène curieuse. Sous le dôme du Palais-Mazarin, les académiciens étaient réunis, ayant pris des ais plus ou moins graves, échangeant des propos plus ou moins profonds. Tout à coup, dans ce palais où l'air semble ne pas avoir été renouvelé depuis plus de trois cents ans, il y avait comme une irruption de lumière; un souffle vivifiant y faisait invasion; en même temps, c'était un bruit de gaieté et de jeunesse. Et, en émoi, les quarante académiciens dressaient la tête; ils se regardaient stupéfaits. Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire? Du soleil, de la joie, de la jeunesse dans l'Académie! Mais c'était inconcevable! Qui donc avait forcé les portes de l'Institut et, dans ce séjour de l'ennui, apportait le rayonnement, le rire, la fanfare, la sonorité guerrière, le semillant flon-flon, la gaudriole et l'épopée, le drame et le vaudeville, la plainte d'amour et la lamentation dolente, enfin l'expression de tous les sentiments de l'homme et des foules?

C'était la Chanson !

L'Académie manque le coche.

Si l'Académie avait accepté le legs Montariol, c'était sans grand enthousiasme. Au premier concours on fit peu de publicité. Les concurrents n'affluèrent donc pas. Il en vint toutefois, et d'excellents. Mais l'Académie qui regrettait déjà le bon mouvement que, pour une fois elle avait eu, ne décerna pas de prix.

Son intention était de décourager les chansonniers. Elle n'y parvint pas. Pour le concours, en effet, les œuvres arrivèrent plus nombreuses que l'an précédent.

C'est alors que l'Académie prit la résolution

de se soustraire à l'obligation qu'elle s'était créée. Elle déclara qu'elle se désintéressait du legs Montariol et fit annoncer, en même temps, qu'elle mettait à la disposition des héritiers du chansonnier les 10,000 francs que celui-ci lui avait donnés.

Si c'était pour en arriver là, les membres de l'Institut auraient bien mieux fait de ne jamais les recevoir. Du moment qu'ils les avaient acceptés, ils étaient moralement tenus d'agir suivant les volontés du donateur. Tout au moins auraient-ils dû attendre quelques années pour prendre, si le concours ne leur avait point paru donner de bons résultats, le parti d'abandonner l'expérience; mais le faire dès le deuxième concours, sans avoir adressé d'appel aux poètes, sans avoir pu connaître les avantages qu'on aurait pu tirer de ce tournoi en l'honneur de la chanson, c'est une question blâmable, et on jugea unanimement que, encore cette fois, l'Académie française a manqué à son devoir.

L'histoire par la chanson.

La chanson n'est-elle pas la plus franche expression du vieil esprit français. On pourrait presque écrire l'histoire du peuple français en écrivant l'histoire de ses chansons, car la France est le pays par excellence de la chanson.

Et chez nous, Romands, n'est-ce pas aussi un peu le cas? On aime la chanson, en ce doux pays, et l'on a bien raison.

La chanson et les poètes.

Béranger demanda un jour que les grands poètes consentissent à écrire des chansons, ce genre n'étant pas au-dessous d'eux. Il avait raison, et l'Académie eût pu renouveler son appel. Et alors la chanson continuerait son œuvre de vulgarisation et de propagande.

Un refrain peut résumer vaillamment une pensée virile ou railler les petits travers des mœurs, les ridicules du jour; il a le droit de toucher à tout; il a parfois une pointe d'émotion; il ne recule pas devant une grivoiserie, mais c'est avec finesse qu'il doit la présenter, avec une légèreté délicate; il dit souvent de belles et honnêtes choses avec une grâce infinie: voilà la chanson.

Chants de victoire.

« Envoyez mille hommes et un exemplaire de la Marseillaise, et je répons du triomphe! » disait un général de la Révolution. Sur presque tous les cadavres des grenadiers de la Garde, à Waterloo, les Anglais ramassaient de petits cahiers de papier imprimé, et c'étaient des cahiers de chansons. Depuis la Chanson de Roland, que chantaient les preux bardes de fer, jusqu'à la Chanson du Salpêtre, que jetaient au vent les soldats de Sambre-et-Meuse, c'est une chanson qui, combattant avec les troupes françaises, leur donnait la victoire.

Le chant du travail.

D'autre part, on connaît le mot de ce brave ouvrier à qui l'on reprochait de trop chanter :

« Eh ! répondit-il, ne vous plaignez pas, puisque, avec mes couplets, l'outil va plus vite sur l'ouvrage ! »

Et il est de fait que, dans bien des corporations, il existe des chansons spéciales dont l'air est en conformité rythmique avec le labeur et semble fait tout exprès pour accompagner les mouvements de l'ouvrier et pour les activer.

La « poésie du peuple ».

Que l'on consulte l'ensemble des chansons populaires, et on verra qu'elles sont la poésie même de la vie, reflétant les mœurs, marquant les événements. Tour à tour joyeuses ou ironiques; jetant tantôt la note vibrante d'un clairon qui sonne la charge et qui entraîne le peuple, et tantôt célébrant l'existence paisible; tantôt portant les clameurs de la foule et le grondement des masses révoltées, et tantôt montrant l'ouvrier au travail, les champs reverdis, les moissons prochaines; parfois souriants, parfois mélancoliques, elles expriment tous les sentiments d'une nation.

C'est évidemment ce qu'avait rêvé le bon chansonnier Montariol. Il voulait que la chanson, qui nous accompagne du berceau à la tombe, fût vraiment la poésie du peuple.

PRINTEMPS

CROQUIS RUSTIQUE

Après l'ennui des jours de froidure et de glace,
Avril épanouit son sourire joyeux
Sur les gosses vainqueurs et sur les petits vieux,
Qui vont au bon soleil réchauffer leur carcasse.
Au zéphir printanier, le vieux Louis renaît.
Sur son pré déjà vert, devançant la nature,
Il suppute déjà la récolte future,
Prévoit de beaux regains, puis la hausse du lait...
Un été pas trop sec... un printemps sans « cancoires »,
Et sûr de voir venir d'abondants lendemains,
Il sourit et rumine, en se frottant les mains,
L'achat d'un génisson, à la prochaine foire.
Avril 1907. HENRI SCHULER.

MONTAIGNE EN SUISSE

II

DE Bâle, Montaigne se rendit à Baden par le Frickthal. Il s'arrêta à Hornes pour y ouïr la messe, car il y passa un dimanche. Bien que l'illustre voyageur situe cet endroit à quatre lieues seulement de Bâle, il ne peut s'agir que de Hornussen en Argovie, qui s'appelait autrefois Hornesheim. Montaigne remarque que « les femmes tiennent tout le côté gauche de l'église et les hommes le droit sans se mêler. Elles ont plusieurs ordres de bancs de travers, les uns après les autres, de la hauteur pour se seoir. Là elles se mettent de genoux et non à terre et sont par conséquent comme droites; les hommes ont outre cela devant eux des pièces de bois pour s'appuyer, et ne se mettent non plus à genoux que sur les sièges qui sont devant eux. » Ce qui le surprend aussi, c'est de voir que les meilleures places ne sont pas réser-

vées aux gros personnages. « Il nous semblait, dit-il, qu'aux premiers rangs ce n'étaient pas les plus honorables. »

Le même jour, Montaigne passa l'Arat (l'Aar) à Broug, « belle petite ville de MM. de Berne; et de là, vîmes voir une abbaye (Königsfelden) que la reine Catherine de Hongrie donna aux seigneurs de Berne l'an 1524, où sont enterrés Léopold, archiduc d'Autriche, et grand nombre de gentilshommes qui furent défaits par les Suisses l'an 1386 (bataille de Sempach). En cette abbaye, il y a des miches de pain toutes prêtes et de la soupe pour les passants qui en demandent. »

Après avoir franchi sur un bac « la rivière Reix (Reuss) qui vient du lac de Lucerne », Montaigne arrive à Baden. Il ne logea pas dans la ville même, mais au bourg « qui est au bas de la montagne, le long d'une rivière, ou un torrent plutôt, nommé Limaq (Limmat) qui vient du lac de Zurich. » Quant aux bains, le Journal de voyage en loue fort l'aménagement :

« Il y a deux ou trois bains publics découverts, de quoi il n'y a que les pauvres gens qui se servent. Les autres en fort grand nombre sont enclos dans les maisons, et les divise-t-on en plusieurs cellules particulières, closes et couvertes, qu'on loue avec les chambres; les dites cellules les plus délicates et mieux accommodées qu'il est possible, y attirant des veines d'eau chaude pour chacun bain... Qui aura à conduire des dames qui se veulent baigner avec respect et délicatesse, il les peut mener là, car elles sont aussi seules au bain, qui semble un très riche cabinet, clair, vitré, tout autour revêtu de lambris peint et planché très proprement, à tout (avec) des sièges et des petites tables pour lire ou jouer si on veut, étant dans le bain. »

Lorsqu'on se reporte à l'époque (1580) où Montaigne écrivait ces lignes, on doit reconnaître que les installations de Baden méritaient bien l'éloge qu'il leur décerne. Veut-on maintenant connaître la description qu'en fit, en 1417, un autre célèbre écrivain, l'humaniste Le Pogge? « Quant aux bains dans les hôtelleries, dit-il, ils sont superbement ornés, et communs aux deux sexes. Une cloison de bois sépare bien les hommes des dames, mais les petites fenêtres dont elle est percée pour qu'ils puissent boire et manger ensemble, leur permettent de se voir et de se toucher, ce à quoi ils ne manquent pas. Au-dessus des loges courent des couloirs où se rencontrent les hommes pour jaser, et, bien entendu, chacun est libre de faire une visite au

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

LES TROIS ÉTAPES ou la vie de Lucas Meuront.

PAR SAMUEL CORNUT

I

Je suis né d'une honnête famille de cultivateurs, dans une ferme cachée au pied des montagnes, derrière une église isolée. Quelques hauts bâtiments noirs et tristes se serrent autour des piliers trapus du vieil édifice roman, devenu un temple, mais qui dépendait jadis de la célèbre abbaye de Saint-Maurice. Cet endroit porte le nom général de *Cloître*; un moulin s'élevait, en effet, derrière l'église, avant la conquête du Pays de Vaud par les Bernois. Au dire de mon père, quelques dalles à moitié enfouies, des restes de colonnade se remarquaient encore dans notre verger, il n'y a pas trois quarts de siècle. Ces débris vénérables lui ont servi à construire notre ferme.

bain voisin, d'y plaisanter, de s'y réjouir l'humour, chose qui ne se fait sans qu'en y entrant ou en en sortant, on ne croise jolies baigneuses aux appâts à peine voilés. » Puis, après avoir dépeint comiquement les repas en commun, servis sur des tables flottantes Le Pogge continue ainsi : « Il est merveilleux de voir l'innocence de ces gens et de quel air naïvement confiant ils considèrent les privautés dont usent avec leurs femmes les baigneurs étrangers : rien ne les émeut, tout leur paraît au mieux ou plutôt ils n'y prennent pas garde... »

Si Montaigne vante les bains de Baden, il n'éprouve pas moins d'admiration pour ses auberges : « Les logis sont très magnifiques. En celui où nous logions, il s'est vu pour un jour trois cents bouches à nourrir. Il y avait encore grand'compagnie quand nous y étions, et bien cent septante lits qui servaient aux hôtes qui y étaient. Il y a dix-sept poiles (chambres communes) et onze cuisines, et en un logis voisin du nôtre, cinquante chambres meublées. »

« L'eau au boire est un peu fade et molle, comme une eau battue, et quant au goût elle sent au soufre; elle a je ne sais quelle piqure de salure. Elle est moins nette que les autres eaux que nous avons vues ailleurs, et charrie en la puisant certaines petites filandres fort menues. Elle n'a point ces petites étincelles qu'on voit briller dans les autres eaux soufrées, quand on les reçoit dans le verre, qu'ont celles de Spa... Son usage à ceux du pays est pour le bain, dans lequel ils se font corneter (ventouser) et saigner si fort, que j'ai vu les deux bains publics parfois qui semblaient être de pur sang. Ceux qui en boivent à leur coutume, c'est un verre ou deux pour le plus. »

Montaigne, lui, en prit, le lendemain de son arrivée, sept petits verres « qui revenaient à une grosse chopine »; le jour suivant, il s'en administra cinq grands verres, ce qui « pouvait faire dix de ces petits ou une pinte ». Tandis que les gens du pays demeuraient toute la journée dans l'eau, mais jusqu'à la ceinture seulement, lui s'y tint une demi-heure « engagé jusqu'au col, étendu le long de son bain. »

A en croire Montaigne, les hôteliers de Baden s'entendaient à merveille à faire payer aux nobles baigneurs les commodités qu'ils leur offraient : « L'exaction du paiement est un peu tyrannique, comme en toutes nations, et notamment en la nôtre envers les étrangers. Quatre chambres garnies de neuf lits, desquelles deux avaient poiles et un bain, nous coûtèrent un écu par jour chacun des maîtres, et des servi-

A dix minutes du Cloître, un gros bourg décoré du nom de ville allonge dans la vallée du Rhône son unique rue noire et tortueuse.

Je perdis mes parents de bonne heure. Un oncle, déjà âgé, se chargea de m'élever. Il était bon, mais froid et taciturne. Aussi j'allais volontiers à l'école, où mon cœur impétueux reçut d'abord avec abondance ce qu'on lui mesurait à la maison. Je m'étais lié avec certains camarades, à qui j'aurais tout donné et moi-même par dessus. Puis un terrible événement, qui secoua pour longtemps toute ma génération, m'empêcha de trop sentir que j'étais orphelin. Y avait-il moyen de trouver le temps long, même pour un enfant qui n'avait pas de mère, quand la guerre franco-allemande jetait dans les vallées reculées de nos Alpes, avec de pauvres *pantalons rouges* internés et lamentables, les échos éteints de ses gloires et de ses misères ?

J'étais né d'humeur turbulente, avide de mouvement, d'aventures lointaines, de bruit d'armes et de sons de trompettes. A la maison, mon oncle devait m'imposer sans cesse le silence, mais je prenais ma revanche dehors, sur la place publique. Des défilés de troupes, des roulements de fourgons et de canons soulevaient mille rumeurs dans nos villages paisibles. Moi, l'arc à l'épaule, je marchais au son du clairon, bien au pas, dans le rang. Un capitaine me voyant un jour au milieu de ses soldats, se garda de me rudoyer; il me frappa amicalement sur l'épaule :

teurs, quatre batz, c'est-à-dire neuf sols, et un peu plus pour chaque; les chevaux six batz, qui sont environ quatorze sols par jour; mais outre cela, ils y ajoutèrent plusieurs friponneries, contre leur coutume. »

(A suivre.)

Pierre Alin à Yverdon. — Lundi soir, Yverdon aura le très grand plaisir d'entendre Pierre Alin, le poète-compositeur très goûté à Paris, le chansonnier délicat et original dont Lausanne applaudit les premiers succès, et qui est des nôtres. Il aura à sa salle comble, c'est évident. Nous savons même des Lausannois qui se proposent d'aller, dans la capitale du Nord, applaudir l'artiste si sympathique auquel ils gardent un fidèle et affectueux souvenir.

On nous assure que Pierre Alin reviendra en automne et que Lausanne aura son tour. Bon, alors!

Pères nourriciers, assurance-vieillesse

et sélection naturelle.

DANS son intéressante causerie, M. W. Mor-ton nous a donné de piquants renseignements sur la vie de famille, telle qu'on la comprend chez les Battaks (Sumatra).

Dans le sud de l'île, habitent des Battaks cannibales. A l'occasion d'une fête religieuse qui se célèbre chaque année, ils font grimper les vieillards à un arbre qu'ils secouent ensuite. Les vieux qui tombent sont censés ne plus rien valoir; alors, on les mange!

De cette façon, ceux qui ne sont plus bons à rien, sont encore bons à quelque chose; et quand l'âge et les infirmités sont venus, les vieux nourrissent encore leurs enfants.

Charmant tableau de famille! Les enfants sont réunis au pied de l'arbre, que les aînés « grulent » congrûment. Les plus jeunes surveillent avec attention les dégringolades et se réjouissent par avance du plat de choix qui viendra corser le menu quotidien, que partageant, heureux et satisfaits, les anciens ayant subi avec succès l'épreuve sur les hautes branches. Mais, hélas, leur gourmandise sera tempérée par la perspective de l'ascension de l'année suivante à « l'arbre généalogique » et ils se diront, non sans une pointe de mélancolie, que certains d'entre eux feront les frais du prochain extra.

Car tel est le sort inéluctable des vieux Battaks : on descend de l'arbre pour tomber dans la poêle à frire!

Gens pressés. — Un mot de médecin, superbe..., car il est authentique :

— Toi, mon ami, tu feras un fameux militaire! On peut être bon officier et mauvais prophète: il ne prévoyait pas que je n'aurais jamais d'autre arme qu'un arc de noisetier!

Avec une âme de feu, j'avais en effet un corps délicat, affaibli par une maladie d'enfant qui me longtemps fait osciller entre la vie et la mort. Je devais subir le sort des faibles : à l'école, je fus froissé, meurtri de toutes manières par quelques gros garçons, jaloux de mes succès; je dus renoncer à tous les jeux, qui me passionnaient, pour me mettre à l'abri de leurs bourrades. Certes, j'en aurais supporté bien d'autres si je n'avais reçu des coups plus meurtriers que des coups de poing, et qui me dégoutèrent, non pas du cache-cache ou du saute-mouton, mais presque de la vie. J'apportais dans l'amitié une confiance et une ferveur qui furent assez mal placées, je l'avoue. Je me souviendrai toujours, car je suis de ceux qui n'ont pas l'oubli facile, des déchirements dont j'ai saigné dès l'âge de dix ou douze ans, en voyant des visages aimés se montrer un beau jour indifférents, hostiles; de découvrir la trahison dans un cœur ami, de voir déchoir tout d'un coup des intimes dont j'étais fier, qui me paraissaient beaux et parfaits comme des dieux. Je ne voulais pas le croire, mes yeux me mentaient; non, non, un ami ne change pas ainsi!... C'est alors que doutant de Dieu et des hommes, comme je disais, — car les enfants qui lisent un peu et qui sentent beaucoup aiment les